



Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Recrutement de conseillers de chambre régionale des comptes par la voie du tour extérieur au titre des années 2018 et 2019

La commission de sélection prévue par l'article L.221-7 du code des juridictions financières, chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de conseillers de chambre régionale des comptes nommés par la voie du tour extérieur au titre des années 2018 et 2019, a procédé à l'audition des candidats les 14 et 15 octobre 2019 et, après en avoir délibéré, a établi le classement suivant :

Au titre de l'année 2018 (classification par ordre de mérite)

1. Mme VADON
2. M. KARPOFF

Liste complémentaire

1. Mme DUHAMEL
2. M. BACQUÉ

Au titre de l'année 2019 (classification par ordre de mérite)

1. Mme AKKACHE
2. M. RABIER

Liste complémentaire

1. Mme DUHAMEL
2. M. BACQUÉ

Les deux listes d'aptitude aux fonctions de conseillers de chambre régionale des comptes, établies au titre des années 2018 et 2019 feront l'objet d'une publication au Journal officiel.

Le président de la commission de sélection,

Pascal DUCHADEUIL

Pour affichage

A retirer le 15 novembre 2019